

ARRETE : voirie/circulation

Réglementation temporaire de circulation pour cause d'événement circonstanciel

Le Maire de la commune de PLOUNEOUR-MENEZ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-5 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande de l'Entreprise EURL LOUIS LE PAGE le 24 mars 2023 ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toute mesure utile en vue d'assurer la sécurité de passage sur les voies publiques ;

Considérant que dans le cadre de **travaux sur les rejets de la station d'épuration - entre Goasmelcun et Quilliou Dour - à compter du 29 mars 2023**, nécessitent certaines restrictions de circulation ;

arrête

Art. 1^{er} :

Du mercredi 29 mars 2023 à la fin des travaux :

- La circulation des véhicules sera interdite Voie Communale n° 4 (portion située entre l'intersection avec la VC n° 15 en direction de Moulin Manach et l'intersection avec la VC n° 25 à Quilliou Dour) - dans les deux sens de circulation, sauf véhicules de secours,
- Le stationnement sera interdit au droit du chantier,
- Une déviation sera mise en place par Moulin Manach, Kerhor (VC n° 15), Gosforn, Traon Renard (VC n° 25), Quilliou Dour ;

Art. 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise EURL LOUIS LE PAGE, conformément à la législation en vigueur. Les utilisateurs devront se conformer à la signalisation en place ; les droits d'accès aux propriétés riveraines seront préservés en fonction de l'avancement du chantier ;

Art. 3 :

Le Maire, le Secrétaire général, le Chef de Brigade de Gendarmerie de Pleyber-Christ, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise :

- Entreprise EURL LOUIS LE PAGE - 2, rue du Général Leclerc - PLOUNEOUR-MENEZ,
- Gendarmeries de PLEYBER-CHRIST et LANDIVISIAU,
- Service collecte des déchets, Morlaix Communauté,
- Services de transport scolaire KEOLIS, CAT, OCELORN, Morlaix Communauté,
- Mairie de PLOUNEOUR-MENEZ.

Le Maire,
Sébastien MARIE





6, place de la Mairie - 29410 PLOUNEOUR-MENEZ Tel. 02 98 78 0117
 E-mail : mairie@plouneour-menez.bzh